

Un constat de départ

- 90% des chercheurs disent « effectuer de manière individuelle le stockage, l'archivage ou la transmission de leurs données. » (European Commission, Directorate-General for Research and Innovation, O'Carroll, C., Hyllseth, B., Berg, R., et al., *Providing researchers with the skills and competencies they need to practise Open Science*, Publications Office, 2017, <https://data.europa.eu/doi/10.2777/121253>. Cité par DATACC, « Gestion des données : une nouvelle exigence, de nouvelles compétences », disponible sur le Web : <https://www.dataacc.org/bonnes-pratiques/adopter-un-plan-de-gestion-des-donnees/gestion-des-donnees-une-nouvelle-exigence-de-nouvelles-competences/#note>. Consulté le 26/04/2023.)
- En 2016, on estimait que 80 % des données produites durant les 20 dernières années étaient « perdues faute de politique de sauvegarde coordonnée », tous domaines de recherche confondus. ([Exposé des motifs de la loi pour une République numérique](#), consulté sur Legifrance. Cité par DATACC, « Gestion des données : une nouvelle exigence, de nouvelles compétences », disponible sur le Web : <https://www.dataacc.org/bonnes-pratiques/adopter-un-plan-de-gestion-des-donnees/gestion-des-donnees-une-nouvelle-exigence-de-nouvelles-competences/#note>. Consulté le 26/04/2023.)

Le dépôt des données répond à des enjeux éthiques et légaux, techniques, mais aussi d'exploitation et de valorisation de la production scientifique.

Révision #2

Créé 2024-01-11 11:50:41 EET par Rémy Ienco

Mis à jour 2024-01-11 12:45:19 EET par Rémy Ienco